

Déclaration commune d'accord concernant la durabilité du projet Erasmus+ VALCHILD

1. Introduction

Le **projet Erasmus+ VALCHILD** contribue au développement des compétences des assistants maternels et gardes d'enfants, ainsi qu'à garantir une prise en charge de qualité des enfants, tout en valorisant les acquis de l'expérience en lien avec les demandes du marché de travail.

Ce projet a été mené à bien par **5 partenaires de 5 pays de l'Union Européenne**, représentant des associations de la petite enfance, des associations de promotion de la recherche et du développement méthodologique, des experts en formation continue et VAE, des certificateurs et des organismes de formation.

- Early Childhood Ireland (ECI) – Irlande (chef de file du projet)
- PROMEA – Grèce
- The Foundation European Centre Valuation Prior Learning (EC-VPL) – Pays-Bas
- IPERIA – France
- Escola Superior de Educadores Infância Maria Ulrich (EISEIMU) – Portugal

La présente déclaration commune d'accord a pour objectif **d'assurer la durabilité du projet** et de ses résultats au-delà de sa date de finalisation, le 31 mars 2021.

Cette déclaration s'adresse aux **parties prenantes qui ont été identifiées en tant qu'acteurs clé dans les pays participants** (l'Irlande, la France, la Grèce, les Pays Bas et le Portugal), afin de leur proposer une adhésion à la stratégie de durabilité du projet.

En France, compte tenu que le titre de branche assistant maternel / garde d'enfant est déjà en place et bien consolidé dans le cadre du répertoire national des certifications professionnelles, ainsi que le dispositif VAE, la stratégie de durabilité est assurée par **IPERIA**, partenaire du projet, et **UDD (Université du Domicile)**, **partenaire privilégié** d'IPERIA en tant qu'organisme de formation clé du secteur de l'emploi direct entre particuliers.

2. Objectifs de la déclaration commune d'accord VALCHILD

Cette déclaration vise à établir une **stratégie de durabilité** sur la base des principales productions du projet, dont notamment :

- Le référentiel métier VALCHILD,
- Le dispositif de VAE VALCHILD, incluant un outil de positionnement et un dossier de VAE VALCHILD,
- Le cadre de certification VALCHILD,
- Le guide VALCHILD pour experts VAE.

Cette stratégie est composée d'un **panel varié d'actions** afin de s'adapter aux possibilités de chaque partie prenante et du contexte au contexte social, économique et du marché du travail de chaque pays, notamment en fonction de l'existence ou pas d'une certification professionnelle ou d'un dispositif VAE en vigueur.

3. Adhésion à la déclaration commune d'accord VALCHILD

L'UDD communique son adhésion à la déclaration commune d'accord VALCHILD et à sa stratégie de durabilité via les actions suivantes :

- Promotion des outils VAE VALCHILD via son réseau de partenaires et son réseau d'experts,
- Participation lors des futurs échanges entre les partenaires VALCHILD et d'autres experts dans le cadre de leurs respectives mission de veille et de réseau.

4. Durée de la déclaration commune d'accord VALCHILD

La présente déclaration entre en vigueur à la date de sa signature et prendra fin, sauf déclaration expresse de renouvellement, le 31 Mars 2023.

5. Dispositions financières et organisationnelles

a) Financement

L'adhésion à la déclaration commune d'accord VALCHILD est **gratuite** et la participation aux actions de durabilité se fera sur la base des moyens humains et matériels des parties prenantes signataires.

b) Résiliation de la déclaration commune d'accord VALCHILD

Les signataires de la déclaration commune d'accord VALCHILD peuvent à tout moment communiquer la résiliation anticipée de son adhésion.

c) Entité en charge de l'organisation de la déclaration commune d'accord VALCHILD

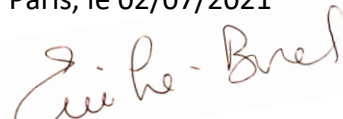
L'entité de référence pour la présente déclaration commune d'accord VALCHILD est Early Childhood Ireland (ECI) – Irlande (chef de file du projet)

6. Signature de la déclaration commune d'accord VALCHILD

UDD – Université du Domicile, France

Nom de l'organisation	UDD – Université du Domicile	Personne de contact	David Guéret
Adresse	60 rue Saint Blaise 61000 Alençon	Position	Responsable de la cellule VAE
Pays	France	Tel/Fax	0033 680 95 27 48
Site web	www.udd.eu	E-mail	david.gueret@udd.eu

Paris, le 02/07/2021



Emilie Burel,

Directrice Déléguée de l'UDD